

# **Service juridique (SJEN)**

## **Missions principales**

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il continue également d'assumer la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le SJEN occupe 29 personnes représentant une dotation de 19,8 postes en équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (15,0 EPT) et le secrétariat (4,8 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN). Le service forme également un-e apprenti-e et accueille des stagiaires depuis plusieurs années.

L'année 2020 a été marquée notamment par la réorganisation du service qui s'inscrit dans le cadre du changement de direction du service juridique, avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1er novembre 2019. Ces dernières années, il est devenu évident que la supervision directe de 19,8 EPT, soit 29 personnes ne pouvait plus perdurer.

La nouvelle organisation choisie par le service, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2021, a été validée par le Conseil d'État en septembre 2020. Elle prévoit la création de quatre équipes semi-autonomes thématiques composées de juristes qui assument la responsabilité collective d'assurer les prestations du SJEN dans leurs domaines d'activité, en fonction des objectifs fixés sous la supervision de la cheffe de service. Les équipes ne sont pas cloisonnées mais se coordonnent entre elles sous la supervision de la cheffe de service. Chaque équipe a désigné un-e juriste de liaison qui agit comme relais entre l'équipe et la cheffe de service mais aussi avec les autres entités.

Un poste de responsable administrative a été créé pour assumer la responsabilité de l'administration du service (établissement du budget et des comptes, rapport de gestion, RH) et diriger le secrétariat. Le poste de collaboratrice spécialisée a été étoffé, de manière à améliorer le soutien transversal, conjointement avec la cheffe de service, en légistique et pour la procédure de préavis. Enfin, il est à noter que le poste d'adjoint-e à la cheffe de service n'a pas été repourvu, ce dernier n'étant pas prévu dans cette nouvelle organisation.

## **Activités et réalisations**

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les chefs de département sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, le conseil juridique prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée.

S'agissant de contentieux, le SJEN avait 432 dossiers pendants au 1er janvier 2020. Il en a reçu 422 (426 pour 2019 et 474 pour 2018) et a traité 560 dossiers (431 en 2019 et 376 en 2018).

## Service juridique (SJEN)

Départements	Dossiers entrés	Dossiers traités	En cours au 1er janvier 2021
CE	64	96	80
Chancellerie	3	3	0
DDTE	69	79	36
DEAS	120	190	97
DEF	41	35	13
DFS	16	11	22
DJSC	109	146	46
total	422	560	294

Le tableau ci-dessus met en lumière le grand effort opéré par l'ensemble du service pour diminuer la durée des procédures. On constate qu'en 2020, le SJEN a rendu 30% de décisions supplémentaires qu'en 2019 et presque 50% de plus qu'en 2018. En outre, ces chiffres ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Durant l'année sous revue, le service a émis 228 avis de droit ou conseils juridiques, préavisé 113 objets soumis au Conseil d'État et ouvert 77 nouveaux dossiers de législation, sans compter l'activité engendrée par la crise sanitaire. Par ailleurs, la cheffe de service s'est impliquée pleinement dans la gestion de la crise sanitaire en participant aux travaux du bureau de l'état-major de conduite (EMCC).

Les projets législatifs les plus importants ont été :

- la loi d'introduction de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LILJAR) et son règlement d'exécution RELILJAR) ;
- la loi sur l'entretien des routes nationales (LERN) et son règlement d'exécution (RELERN) ;

L'année 2020 a été particulièrement intense au service juridique, marquée, d'une part, par la réorganisation du service et, d'autre part, par un effort conséquent apporté dans la liquidation des anciens dossiers de contentieux.

Enfin, le service juridique a dû faire face à une surcharge importante de travail dans le soutien apporté, en particulier par la cheffe de service, aux problèmes juridiques liés à la pandémie de Covid-19.

En conclusion, l'entier du service SJEN peut être particulièrement fier du travail accompli en 2020.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>153'590</b>	<b>164'800</b>	<b>472'581</b>	<b>+307'781</b>	<b>+186.8%</b>	<b>+318'991</b>	<b>+207.7%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	153'400	150'500	163'375	+12'875	+8.6%	+9'975	+6.5%
43 Revenus divers	190	800	294'738	+293'938	+36'742.3%	+294'548	+154'740.2%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	0	13'500	14'468	+968	+7.2%	+14'468	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'394'281</b>	<b>3'505'115</b>	<b>3'708'051</b>	<b>+202'936</b>	<b>+5.8%</b>	<b>+313'770</b>	<b>+9.2%</b>
30 Charges de personnel	2'890'499	3'125'139	3'182'995	+57'856	+1.9%	+292'496	+10.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	503'782	114'500	105'713	-8'787	-7.7%	-398'069	-79.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	0	265'476	419'343	+153'867	+58.0%	+419'343	--
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'240'691</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>+104'845</b>	<b>+3.1%</b>	<b>+5'221</b>	<b>+0.2%</b>
44 Revenus financiers	302'636	0	0	0	--	-302'636	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	302'636	0	0	0	--	-302'636	-100.0%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'938'055</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>+104'845</b>	<b>+3.1%</b>	<b>-297'416</b>	<b>-10.1%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-2'938'055</b>	<b>-3'340'315</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>+104'845</b>	<b>+3.1%</b>	<b>-297'416</b>	<b>-10.1%</b>
<b>Personnel administratif</b>							
Postes occupés au 31.12	29.00	28.00	30.00	+2.00	+7.1%	+1.00	+3.4%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.80	19.80	20.35	+0.55	+2.8%	-0.45	-2.2%

### Commentaires

Le groupe 42 - taxes - est constitué pour sa quasi totalité de l'encaissement des avances de frais facturées aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des chefs de département ou au Conseil d'État). Il enregistre une augmentation en 2020.

Le groupe 43 - revenus divers - comprend un montant d'environ 293'000 francs lié à la liquidation d'une procédure judiciaire ainsi que par des conseils donnés à l'ECAP.

Le groupe 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) a diminué en 2020, les dépenses (frais de déplacement notamment) ayant été inférieures, vu la pandémie.

L'effectif en équivalents plein-temps (EPT) au 31.12.20 est de 20.35. Il a été dépassé de 0.55 EPT (reprise d'activité d'une collaboratrice un mois plus tôt que prévu) par rapport au budget 2020 de 19.8 EPT durant le mois de décembre uniquement et ce, avec l'accord du département.

## Évolution du compte de résultats



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	50'000	55'343
Coûts salariaux et de structure	1'776'789	2'206'311
Coûts des services centraux	261'433	301'383
Revenus	150'800	456'653
<b>Coûts nets (+) / Revenus nets (-)</b>	<b>1'937'422</b>	<b>2'106'383</b>

#### Commentaires

Voir commentaires page précédente.

Conseils (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	462'085	291'095
Coûts des services centraux	67'990	39'773
Revenus	13'500	15'418
<b>Coûts nets (+) / Revenus nets (-)</b>	<b>516'575</b>	<b>315'450</b>

#### Commentaires

Cette prestation concerne les nombreux avis de droits et conseils donnés par le SJEN.

Legislation (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	0	0
Coûts salariaux et de structure	577'546	454'211
Coûts des services centraux	84'979	61'916
Revenus	500	0
<b>Coûts nets (+) / Revenus nets (-)</b>	<b>662'025</b>	<b>516'126</b>

#### Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations, de préavis des services centraux ainsi que de la tenue du RSN.

Autres prestations (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	10'000	9'142
Coûts salariaux et de structure	81'122	61'486
Coûts des services centraux	11'936	8'369
Revenus	0	0
<b>Coûts nets (+) / Revenus nets (-)</b>	<b>103'058</b>	<b>78'997</b>

#### Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres, divers abonnements à des revues juridiques).

<b>Marchés publics (CHF)</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2020</b>
Charges directes	43'000	33'735
Coûts salariaux et de structure	68'200	56'242
Coûts des services centraux	10'035	7'902
Revenus	0	0
<b>Coûts nets (+) / Revenus nets (-)</b>	<b>121'235</b>	<b>97'880</b>

### Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics et aux conseils et avis de droit du juriste en charge de la matière, ce dernier étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP).

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorp. (CHF)</b>	<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2020</b>
Frais de rappel	-420	0	-510
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-420</b>	<b>0</b>	<b>-510</b>

### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

### Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

<b>Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)</b>	<b>Estimation impact Comptes 2020</b>	<i>Nature de la variation</i>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'643</b>	<b>Augmentation de charges</b>
30 Charges de personnel	7'643	Augmentation de charges
<b>Résultat total</b>	<b>-7'643</b>	<b>Détérioration du résultat</b>

### Commentaires

Soutien juridique apporté principalement par notre cheffe de service ainsi que par les juristes.

<b>Heures internes COVID-19 (CHF)</b>	<b>Nombre d'heures au 31.12.2020</b>
Service juridique	894
<b>Total</b>	<b>894</b>

### Commentaires

Soutien juridique apporté principalement par notre cheffe de service ainsi que par les juristes.